

Sondage sur le site irelp.fr

– Les résultats

Du 16 avril au 5 mai 2020, les utilisateurs du site irelp.fr ont pu, via un sondage en ligne, donner leur avis sur de nombreux aspects de ce site.

En voici les résultats :

37 réponses ont été émises.

1ère section : appréciation du site de l'IRELP

- **Question N°1 : “Connaissez-vous le site de l'IRELP “**
depuis plus de 2 ans : 27 (72%)
depuis moins de 2 ans ; 9 (24,3%)
c'est en répondant à ce questionnaire que je découvre le site de l'IRELP : 1 (2,7%)
- **Question N°2 : “trouvez-vous que le site “**
présente beaucoup d'intérêt : 33 5 (89;2%)
est banal ; 2 (5,4%)
ne présente que peu d'intérêt ; 2 (5,4%)
ne présente aucun intérêt : 0 (0%)
- **Question N°3 : “trouvez-vous la navigation sur le site “**
intuitive : 24 (64;9%)
peu intuitive : 5 (13,5%)
pas du tout intuitive : 8 (21,6%)
- **Question N°4 : “trouvez-vous le site “**
bien fait : 26 (70,3%)
mal fait : 7 (18,9%)
autre : 4 (10,8%)
- **Question N°5 : “trouvez-vous le site “**
complet : 24 (64,9%)
incomplet : 7 (18,9%)
autre 6 (16,2%)
- **Question N°6 : “trouvez-vous l'affichage des pages du**

site “

très rapide : 5 (13,5%)

satisfaisant : 28 (75,7%)

trop lent : 4 (10,8%)

vraiment très lent : (0%)

- **Question N°7 : “par rapport à l’ancienne version du site, trouvez-vous celle-ci “**

améliorée : 32 (86,5%)

pas mieux : 5 (13,5%)

moins bonne : 0 (0%)

- **Question N°8 : “pensez-vous qu’il soit souhaitable “**

d’améliorer le site : 21 (56,8%)

de le laisser en l’état : 13 (35,1%)

autre : 3 (8,1%)

2ème section : utilisation du site et de la lettre d’information

- **Question N°9 : “utilisez-vous le site “**

pour vous-même (curiosité, culture personnelle, information, ...) : 26 (70,3%)

pour vos études ou recherches : 4 (10,8%)

pour vos activités militantes : 7 (18,9%)

- **Question N°10 : “relayez-vous les informations “**

OUI : 22 (59,5%)

NON : 10 (27%)

autre : 5 (13,5%)

- **Question N°11 : “si vous avez répondu “OUI” à la question précédente, pouvez-vous préciser si vous relayez”**

à des proches 17 (46%)

à des adhérents d’une association : 2 (5,4%)

à des libres penseurs : 10 (27%)

à des chercheurs, universitaires, assimilés : 1 (2,7%)

à des étudiants : 1 (2,7%)

3ème section : fréquentation

- **Question N°12 : “ouvrez-vous la lettre d’informations dès réception ? “**
 OUI : 34 (91,9%)
 NON ; 2 (5,4%)
 autre : 1 (2,7%)
- **Question N°13 : “allez-vous sur le site à partir de cette lettre ?”**
 OUI : 28 (75,7%)
 NON : 5 (13,5%)
 autre : 4 (10,8%)
- **Question N°14 : “allez-vous sur le site en dehors de la réception de la lettre d’informations ? “**
 OUI : 17 (46%)
 NON : 17 (46%)
 autre : 3 (8,1%)

4ème section : qui êtes-vous ?

- **Question N°15 : “êtes-vous membre de l’IRELP ? “**
 OUI : 21 (58,8%)
 NON : 16 (43,2%)
- **Question N°16 : “êtes-vous adhérent de la Fédération nationale de la Libre Pensée ? “**
 OUI : 30 (80,1%)
 NON : 7 (18,9%)
- **Question N°17 : “êtes-vous membre d’une association ? “**
 OUI : 31 (83,8%)
 NON : 6 (16,2%)
- **Question N°18 : “êtes-vous membre d’un syndicat ou d’un parti ? “**
 OUI : 29 (78,4%)
 NON : 8 (21,6%)
- **Question N°19 : “êtes-vous universitaire ou assimilé ? “**
 OUI : 22 (59,5%)
 NON : 15 (40,5%)
- **Question N°20 : “êtes-vous étudiant ? “**
 OUI : 0 (0%)

NON 35 (100%)

5ème section : remarques ou suggestions particulières

- Question N°21 : “indiquez vos remarques et suggestions “
(en cours de rédaction)
- Question N°22 : “sur une échelle de 1 à 5, comment noteriez-vous le site de l’IRELP ? “
 - “0” : 0 (0%)
 - “1” : 2 (5,4%)
 - “2” : 2 (5,4%)
 - “3” : 7 (18,9%)
 - “4” : 19 (51,4%)
 - “5” : 7 (18,9%)

PHILIPPE SURET CANALE N’EST PLUS

Chers amis, chers camarades,

Philippe Suret-Canale nous a quittés hier, en milieu d’après-midi. Hospitalisé à Cochin, les dernières nouvelles qu’il m’avait données de lui étaient plutôt rassurantes. Le 23 avril, il m’annonçait son départ possible en rééducation « *pour remarcher* ». Puis son état s’est brutalement dégradé.

Philippe avait vu le jour en 1936, l’année des grandes grèves ouvrières au terme desquelles furent arrachées des conquêtes sociales essentielles : la semaine de quarante heures et les congés payés. Cette circonstance a dû laisser une empreinte très forte chez lui : Philippe a toujours été du côté du

progrès et de l'amélioration du sort des hommes. Sans dogmatisme aucun, parce qu'il avait l'esprit parfaitement libre. Cette liberté se manifestait par un humour de tous les instants qui faisait rire les plus austères. La grande culture qu'il avait acquise et sa belle profession de graveur de médailles l'avaient constamment nourrie.

Philippe avait donc tout naturellement rejoint la fédération des Hauts-de-Seine de la Libre Pensée, il y a déjà de longues années. Il en a tenu parfaitement les comptes pendant plusieurs d'entre elles. Il égayait les assemblées générales annuelles et les banquets organisés en commun avec la fédération de Paris pour l'anniversaire de la décollation de Louis Capet, ci-devant roi de France puis des Français.

Philippe avait ainsi placé ses pas dans ceux de son frère aîné, Jean Suret-Canale, célèbre historien français. Le hasard du calendrier faisant bien les choses, je lui avais adressé, à la fin de l'année 2019, la copie d'une lettre figurant dans le dossier conservé par l'IRELP du congrès national de la Libre Pensée de 1949 par laquelle les responsables du groupe rennais recommandaient à André Lorulot et Jean Cotereau une intervention auprès du ministre de l'éducation nationale en vue de réparer une injustice dont Jean avait été victime.

Voici cette lettre¹ :

**LETTRE ADRESSÉE PAR LE GROUPE RENNAIS DE LA LIBRE PENSÉE À
ANDRÉ LORULOT ET JEAN COTEREAU**

**(Source : dossier d'archives relatif au congrès national du
Mans de 1949)**

Rennes, le 20 mars 1949

Nous sommes particulièrement peiné de constater ce qui arrive à notre camarade Suret-Canale, un très bon et vrai camarade Libre Penseur depuis le 13 juillet 1946.

C'était un jeune professeur au Lycée de Rennes, qui s'est marié peu après son adhésion et parti à Brest. Pas de groupe à Brest. Il part ensuite à Dakar, toujours en liaison avec nous et très généreux.

Nous ignorons le fond de l'incident, mais nous voulons considérer qu'il y a là une injustice flagrante dont nous nous indignons.

Il y a eu dans le passé des « Francisco Ferrer » et dans une République démocratique et Union française, la Liberté de Pensée ne doit-elle pas exister. Nous venons de connaître Madagascar etc...²

La CGT est-elle légale ou non ! FO et la CFTC le sont-elles également.

Il faut une intervention d'urgence près du ministre de l'Éducation Nationale voir la Ligue de l'enseignement ... adresser un manifeste. L'on me connaît comme socialiste dont je ne suis plus beaucoup satisfait de la collaboration cléricale, mais là en libre penseur, soyons indignés de tels procédés.

Cet article que je te joins vient de paraître dans l'Ouest Matin.

[...]

Notre Fédération nationale comme la Ligue des droits de l'Homme doit intervenir devant toute injustice en réclamant la réparation du préjudice subi.

Signature illisible

La fédération des Hauts-de-Seine de la Libre Pensée et moi-même adressons nos sincères condoléances à la famille de Philippe.

Le président,

¹ L'orthographe a été conservée.

² Je suppose qu'il s'agit des massacres de 1947.

A l'école de la Commune de Paris – Jean-François Dupeyron



Editions Raison et Passions SARL
33 rue Philippe Genreau
F 21000 Dijon
raison.passions@free.fr
www.raisonetpassions.fr
RCS Dijon 501 866 008 (2008 B 35)
Siret 501 866 008 00011

**Disponible le
18 mars 2020**

A l'école de la Commune de Paris

L'histoire d'une autre école

Jean-François Dupeyron

Prix 20€

Format 16 x 24 cm 310 pages

ISBN 978 2 917645 74 1



La Commune de Paris fête son 150^{ème} anniversaire en 2021. Sa pensée éducative et son action effective en matière scolaire sont encore très peu connues car le modèle dominant de l'histoire scolaire française les oublie systématiquement.

Pourtant, la première laïcisation des écoles publiques fut l'œuvre de la République de Paris dès le 2 avril 1871. De même, celle-ci, dans les conditions extrêmement difficiles que lui imposa le second siège de Paris, entama la construction d'une école inspirée par la pensée pédagogique des divers socialismes du XIX^e siècle. La notion d'éducation intégrale fut au cœur de cette approche d'une éducation nouvelle, qui voulait « *qu'un manieur d'outil puisse écrire un livre, l'écrire avec passion, avec talent, sans pour cela se croire obligé d'abandonner l'étau ou l'établi* ».

Cet ouvrage se consacre à l'étude de l'œuvre scolaire de la Commune de 1871 et propose de réhabiliter une histoire pédagogique presque totalement méconnue : celle qui va des projets pédagogiques ouvriers dès les années 1830 au projet syndical d'école rouge de la jeune CGT avant le premier conflit mondial, en passant par l'école nouvelle élaborée par la Commune.

C'est donc la conception et l'histoire d'une *autre école* qui nous sont présentées ici : ni l'école étatique des « républicains d'ordre », ni l'école confessionnelle des congrégations religieuses, mais une école émancipée construite par et pour le peuple.

L'auteur : Jean-François Dupeyron est enseignant-chercheur en philosophie de l'éducation à l'Université de Bordeaux. Membre de l'équipe de recherche SPH (Sciences, Philosophie, Humanités), il travaille sur les questions d'école et d'éducation.

En vente en librairie

ou à commander sur www.raisonetpassions.fr

A partir du 18 mars 2020